

Autorisation parentale

(pour les mineurs)

Je soussigné _____ père mère, représentant légal du mineur ou du majeur protégé, autorise l'adhésion de _____ né le __/__/__ à la Société d'Escrime de Lyon pour la saison 2024-2025.

J'autorise Je n'autorise pas - le mineur à se rendre en compétition par des moyens de transport appartenant à des accompagnateurs d'autres membres ou proposés par le club.

J'autorise Je n'autorise pas - l'encadrement du club à prendre toutes les dispositions vis à vis du mineur, en cas d'urgence, voire son transfert vers un établissement hospitalier pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où le mineur pratique la compétition - conformément aux dispositions de l'article R232 52 du Code du sport :

J'autorise tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale d'escrime (FIE) ou la Confédération européenne d'Escrime (CEF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit mineur ou le majeur protégé.

Je n'autorise pas - dans ce cas, je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutive d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la Fédération Française d'Escrime et les accepte.

Je reconnais avoir reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la Fédération Française d'Escrime ainsi qu'à la possibilité de souscription de garanties complémentaires et reconnais avoir choisi en connaissance de cause parmi les différentes options d'assurances proposées.

A _____ le __/__/__

Signature du parent ou du représentant légal